

Alice : Free va tailler dans le vif

On pouvait s'en douter, le rachat cet été de la belle Alice par le trublion Free provoquera un plan social. De taille. 25% des effectifs du FAI vont être supprimés, soit 320 à 340 postes. Free explique cette décision par « *les importantes difficultés financières structurelles* » d'Alice et la nécessité de réduire les coûts.

L'annonce a été officialisée ce mardi par Cyril Poidatz, président du conseil d'administration d'Iliad – la maison mère de Free –, et Maxime Lombardini, directeur général, aux représentants du personnel réunis en comité d'entreprise. Concrètement, un plan de départs volontaires sera ouvert à compter du 1er janvier 2009.

Les suppressions d'effectifs toucheront d'abord le siège parisien de Telecom Italia France, notamment les fonctions supports : marketing, administratif, ressources humaines...« *C'est 85 % de l'effectif parisien qui va partir* », explique un syndicaliste aux Echos. En revanche, les deux centres d'appels d'Alice seront épargnés.

Iliad affirme qu'il souhaite « *procéder à aucun départ contraint de l'entreprise avant mars 2009* ». Ce qui laisse la porte ouverte à un plan social par la suite, selon les syndicats.

Les organisations syndicales ont immédiatement indiqué qu'elles iraient en justice pour suspendre la procédure d'information-consultation.

Rappelons que Free a bouclé cet été le rachat d'Alice pour 775 millions d'euros.

C'est une très bonne opération pour Free qui met la main sur le dernier FAI indépendant du marché et ses 900.000 abonnés ADSL. Du coup, le FAI repasse devant Neuf Cegetel-SFR en nombre d'abonnés et reprend donc la deuxième place du marché français de l'ADSL derrière Orange et ses 7,8 millions de clients. Free s'empare également de l'activité entreprises de Alice, un secteur où l'opérateur n'avait jamais mis les pieds.

L'opérateur a programmé d'autres importants investissements. Free dépense sans compter dans la fibre optique (300 à 400 millions d'euros d'ici 2009 et 1 milliard d'ici 2012) et lorgne la quatrième licence de téléphonie mobile (620 millions d'euros). Sans parler du WiMax...